

U. C. C. S. F - ALLIANCE

MAIS QUI EST DONC LE VÉRITABLE « PETIT PERE » DE CETTE REVOLUTION SOCIALE EMERGENTE ? AU DELA DES PETITES METHODES FILLON-MATTEI ET AUTRES « RAFFARINADES »

Le premier choix historique porté sur un véritable **Syndicat « maison »** revient à **Alain JUPPE** avec une **CFDT** (alors appuyée par le MEDEF) qui accompagne ses Ordonnances de 1996. Mais, l'insuccès patent, auprès du corps médical notamment, d'un Plan très technocratique à base purement comptable, dû au même stratège, coûtera quand même les élections au RPR...

Après l'alternance politique de gauche marquée par le retour à une concertation normale et sans aucune exclusive, il nous semble, hélas, que quelques bien mauvais démons sont de retour à l'UMP.

En effet, la méthode gouvernementale que nous commençons à discerner semble s'appliquer à l'identique sur les pupitres de MATTEI et FILLON !

Par ailleurs, il serait question de transformer (?) un petit « Parlement médico-social » encore d'expression encore libre: la **Commission des Comptes de la Sécurité Sociale (CCSS)** où siège d'ailleurs encore le MEDEF...

Concernant le Ministre des Affaires Sociales, à la une du *Monde* du samedi 25 octobre 2003, le titre : « **Syndicats : la révolution sociale de François Fillon** » semblerait lui décerner une certaine paternité en la matière ? Nous y souscrivions bien volontiers si nous n'avions déjà -nous mêmes- observé dans le champ de la Santé la même « **manip à minima** » sur la paillasse de son collègue de l'Avenue de Ségur !

A notre avis :

- ce n'est pas en cassant ce thermomètre de la CCSS que le gouvernement fera tomber la fièvre médico-sociale !
- ce n'est pas en négociant avec des personnels au sol « majoritaires » que les pilotes de ligne seront écoutés et l'espace aérien sécurisé !

Mais, quelle est donc cette **nouvelle méthode UMP « révolutionnaire »** ?

- Favoriser une Organisation professionnelle, dès lors, considérée comme « majoritaire » au détriment de toutes les autres, encore représentatives en pure perte.
- **Exemple:** Celui du dialogue forcé imposé par MATTEI, cet été, à la Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF) « majoritaire », aboutissant, après un bref « arrêt -consultation » à la CNAM-TS, à un **Règlement Conventionnel Minimal (R.C.M)** pour les Spécialistes libéraux (mais excluant : Anesthésistes, Chirurgiens et Radiologues notamment).

La trace génétique de cette paternité socio-révolutionnaire demeurant encore à identifier: FILLON, MATTEI, RAFFARIN ? ou JUPPE ?

Or, un véritable débat entre :

- le gouvernement, les usagers,
- les partenaires sociaux,
- **et TOUS les métiers de la santé !**

ne peut être véritablement esquivé, ni tronqué dans le complexe domaine de l'Assurance - Maladie sans risque de rejet aux conséquences non maîtrisables...

le 26 10 2003
Copyright UCCSF-ALLIANCE

Docteur Jean-Gabriel BRUN
Pdt UCCSF V-Pdt ALLIANCE